



AVIS DE PROMULGATION

Avis public est donné que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford tenue le 4 août 2026, le règlement suivant a été adopté :

RÈGLEMENT NUMÉRO 697-26

RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BEDFORD

Ledit règlement est disponible à l'Hôtel de ville au, 26, rue de la Rivière, à Bedford, durant les heures d'ouvertures ou sur notre site web : www.ville.bedford.com.

Donné à Bedford, ce 5 août 2026.

M^e Catherine Nadeau, OMA
Directrice générale adjointe et greffière